

Les vaccins équinés et leur importance pour la santé des équidés

Grâce aux vaccins vétérinaires, la santé des chevaux et la santé publique ont été protégées; la souffrance des animaux a, quant à elle, été atténuée. La vaccination est l'un des meilleurs moyens de prévenir les maladies et leur propagation chez les chevaux, tout comme chez les humains. Cette mesure préventive est bénéfique pour le cheval et son propriétaire, car elle réduit le recours à un traitement coûteux et, éventuellement, le nombre de visites d'urgence.

Vaccins pour les chevaux adultes

L'association américaine des praticiens équinés (AAPE) range les vaccins en deux catégories : les vaccins de base et les vaccins fondés sur les risques. Certains produits contiennent plusieurs vaccins dans une même injection, ce qui permet d'administrer différentes combinaisons. Il existe différents protocoles pour les juments enceintes et les poulains, qui ne sont pas mentionnés ci-dessous. Tous les vaccins ci-après, à l'exception du vaccin contre la gourme, sont administrés par injection intramusculaire.

Vaccins de base

Recommandés pour tous les chevaux

Tétanos

- L'exposition est causée par l'infection d'une piqûre, d'une lacération, d'une incision ou d'une plaie par des spores provenant de l'environnement.
- Le vaccin initial doit être suivi d'une deuxième dose au bout de 4 à 6 semaines, puis peut être administré chaque année en une seule dose.
- Si un cheval se blesse ou subit une intervention chirurgicale et que son dernier rappel de vaccin contre le tétanos remonte à plus de 6 mois, il doit être revacciné immédiatement.

Rage

- L'exposition est causée par la morsure d'un animal infecté.
- Le vaccin doit être administré par un vétérinaire.
- Administrer une dose unique et répéter l'opération chaque année.

Encéphalite équine de l'Est et de l'Ouest

- L'exposition est causée par les moustiques, les tiques, les insectes et les sécrétions nasales.
- Le vaccin initial doit être suivi d'une deuxième dose au bout de 3 à 6 semaines, puis il peut être administré annuellement en une seule dose.
- À administrer au printemps, avant la saison des vecteurs.

Virus du Nil occidental

- L'exposition est causée par les moustiques.
- Le vaccin initial doit être suivi d'une deuxième dose au bout de 3 à 6 semaines, puis il peut être administré chaque année en une seule dose.
- Le vaccin doit être administré au printemps avant la saison des vecteurs.

Vaccins fondés sur les risques

Recommandé en fonction de la région, de la population équine et de chaque cheval. Les vaccins fondés sur les risques les plus courants et les plus répandus au Nouveau-Brunswick sont énumérés ci-dessous, mais il existe d'autres vaccins fondés sur les risques que les clients peuvent envisager, notamment s'ils voyagent à l'étranger.

Grippe

- L'exposition se fait par le contact de chevaux infectés avec des gouttelettes aérosolisées ou par la transmission de matière contaminée.
- Il s'agit d'une maladie très contagieuse.
- Le vaccin initial doit être suivi d'une deuxième dose au bout de 3 à 4 semaines, puis il peut être administré annuellement en une seule dose.

Gourme

- L'exposition se fait par contact direct avec un cheval infecté ou un excréteur subclinique, ainsi qu'avec des matériaux contaminés par la bactérie.
- Le vaccin initial doit être suivi d'une deuxième dose au bout de 3 semaines, puis il peut être administré annuellement en une seule dose.
- Le vaccin est administré par voie nasale.

Herpèsvirus équin (rhinopneumonie)

- L'exposition se fait par contact direct ou indirect avec les sécrétions respiratoires d'un cheval infecté, ou par contact avec un foetus avorté infecté, du placenta ou des fluides foetaux.
- Le vaccin contient les types 1 et 4 de l'herpès virus équin.
- Le vaccin initial doit être suivi d'une deuxième dose au bout de 3 à 4 semaines, puis il peut être administré annuellement en une seule dose.

